

Les différents services de la Direction de la Mer

- centre de sécurité des navires Antilles Guyane
- service Phares et Balises - POLMAR
- service des Actions Interministérielles de l'État en mer
- service des Gens de la Mer
- service de Santé des Gens de Mer Antilles
- service du Développement des activités maritimes

Boulevard Chevalier Sainte-Marthe - B.P. 620
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tél : 05 96 60 80 30
Fax : 05 96 60 79 80

- CROSS Antilles-Guyane
16 boulevard de la Marne
B.P. 621
97261 FORT-DE-FRANCE



Présent
pour
l'avenir

Direction de la mer
Boulevard Chevalier Sainte-Marthe - B.P. 620
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tél : 05 96 60 80 30
Fax : 05 96 60 79 80

DEAL MARTINIQUE-DICOM-FEVRIER 2011



DM Martinique

*une ambition et des compétences
au service de la mer et du littoral*



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction de la mer de Martinique



La DM Martinique

Créée le 1^{er} janvier 2011, la **Direction de la Mer (DM)** constitue le nouveau service de l'État en charge de la mer et du littoral. Elle intervient au niveau inter-régional dans le domaine de la sécurité maritime et au niveau régional dans la gestion des marins et navires professionnels et de plaisance. Elle intègre le service des Phares et Balises ainsi que le dispositif Polmar terre.

Les missions de la DM

Coordination des politiques maritime et littorale

- coordonner les politiques de régulation des activités exercées en mer et sur le littoral, et veiller à leur cohérence
- animer le réseau des services et opérateurs de l'État chargés de ces politiques de régulation
- assurer avec la DEAL la gestion et la protection du littoral, et des milieux marins, ainsi que la planification des activités en mer en concertation avec les usagers

Développement durable des activités maritimes

- encadrer les activités de pêche, de cultures marines, ou d'élevages marins pour faciliter leur cohabitation avec d'autres activités et pour assurer leur développement dans le respect des objectifs de préservation des stocks de poissons, de qualité des eaux et des écosystèmes marins. Cela passe par la mise en œuvre des aides publiques aux secteurs des pêches maritimes et des cultures marines mais également par la réglementation de la pêche et la coordination des actions de police des pêches des services de l'État.
- favoriser l'emploi maritime et la formation professionnelle
- promouvoir le développement économique des activités de navigation de plaisance

Sécurité maritime

- assurer la sauvegarde de la vie humaine en mer, notamment dans les activités nautiques de loisirs et pratiquées par une population peu accoutumée aux risques
- prévenir les risques
 - par un contrôle de la sécurité des navires et de leurs équipements
 - par un contrôle de la compétence des marins et par un développement de la formation maritime
 - par la mise en œuvre de dispositifs de sécurité de la navigation maritime (balisage, surveillance du trafic maritime, information nautique...)
- renforcer la prévention des risques du travail maritime
- préparer la lutte contre les pollutions accidentelles du milieu marin



Direction de la Mer Martinique

